EGLISE NOTRE-DAME. — Ordre des Exercices du Carême: Les Prédications seront données par le R. P. Caron, de la Compagnie de Jésus, le mercredi et le vendredi de chaque semaine, à 8 heures du soir et le dimanche à la messe de 9 heures et à l'issue des vêpres. — L'instruction de la grand'messe sera donnée par le clergé de la paroisse. — La Prédication du mercredi s'adressera à tout le monde; celle du vendredi sera réservée aux hommes.

Chaque jeudi, réunion des enfants à 3 h. 1/2, suivie des Complies et du salut; le lundi, Chemin de Croix à 8 heures; le mardi,

le jeudi et le samedi, salut du Saint-Sacrement à 4 heures.

Eglise Saint-Laud. — Dimanche 4 mars : ouverture de la station du Carème. Le soir aux vêpres, à 3 h., réunion principale de l'Association de la Bonne-Mort. Sermon par le R. P. Archange, capucin

de la maison du Mans, prédicateur de la station.

Exercices du Carême: récitation des prières de l'absolution, le lundi, le mercredi et le vendredi de chaque semaine. Le dimanche, sermon à la grand'messe et aux vêpres. Le lundi, à 7 h. 3/4, chemin de la Croix et salut du Très Saint-Sacrement. Le mercredi, à 7 h. 3/4, sermon et salut du Très Saint-Sacrement. Le vendredi, à 7 h. 3/4, sermon et salut de la Sainte-Epine.

Eglise Saint-Joseph. — Dimanche prochain, après les vêpres qui seront chantées à 3 heures, réunion du Rosaire et ouverture de la station de carême. Les sermons de carême auront lieu, chaque semaine, le dimanche à 3 h., et le mercredi et le vendredi à 8 h. du soir. Ils seront donnés par le R. P. Larousse, jésuite, supérieur de la maison d'Angers.

EGLISE SAINTE-THÉRÈSE. — Dimanche 4 mars, après les vêpres qui seront chantées à 2 h. 1/2, réunion de la Confrérie en faveur des âmes du Purgatoire. Le sermon sera donné par M. l'abbé Beaudouin.

Lundi 5. A 8 h., messe chantée pour les associés défunts.

EGLISE SAINTE-MADELEINE DU SACRÉ-CŒUR. — Station du carême. — Les sermons auront lieu le dimanche à la messe de 8 h. et à la grand'messe; le mercredi soir et le vendredi soir à 8 h. Le carême sera prêché par le R. P. Princet, du couvent des dominicains de Poitiers.

Le lundi de chaque semaine, le soir à 8 h., exercice du Chemin

de la Croix. *Œuvre des Bretons*: Pendant le Carême, réunion bretonne le dimanche à 4 h. et le jeudi à 8 h. du soir.

CHAPELLE DES RELIGIEUSES DE LA VISITATION. — Lundi 5 mars, à 9 h. 1/2, cérémonie de profession religieuse; suivie de la messe. L'allocution sera faite par M. Baudriller, vicaire général.

Tous les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine de

Carême, salut à 5 heures.

CHAPELLE DES SŒURS DE L'ESPÉRANCE. — Retraite annuelle des servantes associées. Le dimanche 4 mars, premier dimanche de Carême, ouverture de la retraite, et le dimanche 11 mars, cloture